

# Theo Francken, critiqué jusque dans les rangs de sa majorité

## LE RÉSUMÉ

La semaine dernière, 202 personnes ont été relâchées afin de faire de la place dans les centres fermés.

Parmi elles, 32 ayant déjà porté atteinte à l'ordre public.

Il n'en fallait pas plus pour démarrer une polémique. Prenant d'autant mieux dans ce climat de campagne électorale.

**BENOÎT MATHIEU**

C'est sans doute une sorte de première, pour Theo Francken. Susciter la polémique? Le secrétaire d'État N-VA en charge de l'Asile et la Migration en a l'habitude, la plupart de ses sorties – qu'il s'agisse d'une communication structurée ou d'un dérapage sur les réseaux sociaux – suscitant émoi ou indignation au sein des formations politiques de gauche ou du monde associatif.

«Hallucinant». «Le monde à l'envers.» «Quel est l'intérêt?» Voilà à présent que critiques et doutes émanent des partenaires de la majorité fédérale – ici, respectivement du CD&V via son président Wouter Beke, de l'Open VLD par la voix de sa présidente Gwendolyn Rutten et du MR, par le détour de son chef de file à la Chambre David Clarinval. Et ce alors que, jusqu'ici, les troupes suédoises s'étaient toujours montrées plus ou moins solidaires du bouillant secrétaire d'État, soulignant que celui-ci appliquait la politique voulue par le gouvernement, même si sa communication pouvait se faire, par moments, pétaradante.

Que s'est-il passé? Impossible de l'ignorer, vu la campagne que mène, tambour battant, le duo Jan Jambon/Theo Francken sur le sujet: la N-VA a décidé de mettre l'accent sur les

«transmigrants», ces migrants de transit pour qui la Belgique n'est qu'une étape vers un ailleurs, généralement l'Angleterre. Vastes opérations de police à la clef.

Le hic, c'est que les centres fermés tournent presque à plein régime: les 587 places disponibles affichent un taux d'occupation moyen d'environ 90%, renseigne l'Office des étrangers. Où l'on explique qu'il n'est pas rare de libérer des détenus pour en accueillir de nouveaux. Sauf que là, l'opération était d'ampleur: entre le 10 et le 15 septembre, pas moins de 202 personnes ont été relâchées, avec en poche un ordre de quitter le territoire. Parmi elles, 32 ont déjà eu des démêlés avec la justice et «ont porté atteinte à l'ordre public».

## «Frénétique»

Et c'est bien là que cela coince. «Parce que le gouvernement a fait de l'expulsion des délinquants en situation illégale l'une de ses priorités», peste David Clarinval. Qui ne comprend pas l'approche privilégiée sur ce coup-ci par Theo Francken. À savoir remettre en liberté des «personnes dont le dossier a été étudié et dont on sait qu'elles peuvent être expulsées» et parmi lesquelles «des criminels», tout cela pour mettre à leur place «des migrants qui n'ont jusqu'à preuve du contraire commis aucun méfait et dont il n'est absolument pas certain qu'il soit possible de les expulser vers leur pays d'origine». Quel est l'intérêt de cette politique?, s'interroge le libéral. «La politique d'asile et d'immigration est un dossier sensible qui mérite des actes plutôt qu'une communication frénétique.»

## Fin de peine

Attention, précisez-t-on au MR. Que l'on n'y voie guère un fléchissement libéral en matière de migration. Une tentative d'arrondir les angles. Une distanciation par rapport à la poli-

tique menée jusqu'ici. Non, si quelqu'un s'est écarté du «droit chemin» tel que coulé dans l'accord du gouvernement, c'est Theo Francken. Qui, au-delà de «son show sur la transmigration», ferait mieux de poser des actes et obtenir des résultats – autrement dit, d'expulser ces fameux délinquants en situation illégale au lieu de leur redonner la liberté.

A priori, pas de quoi déstabiliser un Theo Francken plus en campagne que jamais. Qui l'assurait via les réseaux sociaux mardi matin: après avoir parcouru les gazettes, vu les programmes et lu les commentaires des uns et des autres, il n'a vu aucune solution alternative efficace. «Notre plan d'action est la meilleure approche possible. Nous continuons à travailler avec détermination.» Un plan en neuf points sur lequel la N-VA communique avec vigueur depuis quelques jours, qui passe notamment par une évacuation du parc Maximilien à Bruxelles et une extension des capacités en centres fermés – au-delà de ce que prévoyait déjà le «masterplan» approuvé mi-2017.

Et tant mieux si le Premier ministre Charles Michel l'a chargé mardi de présenter des solutions pour le Conseil des ministres de vendredi: il n'attendait que cela pour déposer officiellement sa demande. Par ailleurs, au cabinet Francken, on précise qu'en termes de «criminels», il s'agissait de personnes ayant purgé leur peine ou bénéficié d'une libération anticipée. «Les centres fermés constituent une solution de retour, pas des prisons alternatives.»

**«La priorité absolue doit être de rapatrier les délinquants en séjour irrégulier.»**

**CHARLES MICHEL**  
PREMIER MINISTRE